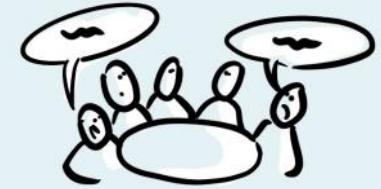


ATELIERS POUR L'ÉCRITURE DU CONTRAT de VILLE 2024-2030



Synthèse de l'atelier #4 du 16 mars 2023 consacré à
« LA SANTÉ »



BIEN FAIT POUR
TA COM'

Les habitants et usagers : « Qui est concerné ? Quels publics ? »



- Les personnes en situation d'handicap
- Les personnes âgées
- Les personnes atteintes de troubles mentaux
- Les personnes atteintes de maladies chroniques
- Les personnes en situation d'addiction
- Les aidants
- Les personnes isolées
- Les personnes sans domicile fixe et habitants de camps
- Les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE)
- Les jeunes
- Les parents
- Les femmes et les filles, qui ont un suivi médical moindre et qui leur est moins spécifique que les hommes
- Les personnes en situation de précarité économique, notamment les allocataires du RSA

« Avec quels besoins ? »

- Tous les habitants en particulier :
- les adolescents et les jeunes
- les personnes en situation de handicap
- les personnes âgées

- Aller vers les publics éloignés des soins, notamment les personnes sans domicile, les habitants de camps, les personnes isolées
- Confiance, intimité et écoute dans l'accès et le recours aux soins
- Repérage et dépistage précoce, notamment des enfants et des personnes atteintes de troubles mentaux
- Accompagnement dans le recours aux droits et l'accès rapide aux soins, notamment des personnes en situation de handicap et leurs aidants
- Déstigmatisation, prévention renforcée et accompagnement dans le recours aux soins en santé mentale et la lutte contre la souffrance psychique, notamment vers les jeunes et les personnes isolées
- Prévention sur les dépendances, notamment vers les jeunes et leurs parents
- Sensibilisation sur la vie affective et sexuelle, l'acceptation de soi, le consentement notamment vers les jeunes et les femmes
- Information et dépistage gynécologique (dont cancers, endométriose, etc), accès aux protections intimes et suivi renforcé des femmes et jeunes filles tout au long de leur vie
- Mise en réseau et formation des aidants et travailleurs sociaux

Les porteurs d'actions dans les quartiers : « Ce qui nous aide... »

La solidarité :

- L'accompagnement de personnes de confiance chez les professionnels de santé : travailleurs sociaux, parents, amis...
- L'accompagnement à la mobilité vers les centres de soins : bus relais, groupe d'entraide...

Un environnement de qualité :

- Des parcours de mobilités douces sécurisés et de qualité
- La protection de la qualité de l'air et de la qualité de l'eau

La proximité :

- La prévention transversale traitée au travers des loisirs : cours de cuisine, ateliers culturels, parcours du cœur...
- Les forums santé
- Les ambassadeurs santé
- Les groupes de paroles : cafés de parents
- La sensibilisation des travailleurs de rue

Le droit commun et le PRE :

- Les bilans de santé à l'école

Les partenariats et innovations :

- Les partenariats entre villes et structures de santé
- L'interconnaissance entre pairs et les contacts fixes
- Certains appels à projets focalisés sur la santé : l'AAP départemental pour le recrutement des psychologues de rue par exemple
- L'appui financier et de conseil de l'ARS
- La formation des travailleurs sociaux au repérage, à l'orientation et à l'accompagnement vers les soins



Temps#1 : « Précisons les besoins des habitants »

(dans la poursuite des ateliers « quartiers vécus » de 2022)

Les porteurs d'actions dans les quartiers : « Ce qui nous freine... »

L'offre de soins insuffisante et inadaptée aux besoins :

- Manque d'attractivité du territoire et difficultés de recrutement des professionnels de santé
- Absence de certains spécialistes : infirmières scolaires, psychologues, (pédo)psychiatres...
- Médecins surchargés qui n'acceptent pas de nouveaux patients
- Disparition des visites médicales à domicile
- Manque de reconnaissance de certains professionnels des médecines alternatives et parallèles
- Manque de concertation des habitants par les organismes médicaux et sociaux
- Manque d'offre d'accompagnement des personnes isolées au domicile en dehors des critères d'hospitalisation à domicile

Les moyens limités des acteurs locaux :

- Baisse des financements
- Désengagements des institutions (pas que l'ARS)
- Programmes de sensibilisation en milieu scolaire (vie affective, éducation sexuelle...) non respecté ; écarté par les enseignants surchargés...

Le non recours aux soins des habitants :

- Barrière de la langue
- Freins financiers (en lien avec les freins culturels et les freins à la mobilité ci-contre)
- Peur et défiance des structures institutionnelles et médicales
- Disparition des accueils physiques et de proximité : accueils téléphoniques et numériques peu adaptés
- Communication faible et manquant de clarté sur les dispositifs et soins accessibles
- Connaissance faible des travailleurs sociaux des dispositifs d'accès au soins existants
- Complexité administrative
- Absence de mise à jour des droits en santé

L'OFFRE DE SOINS

- ✖ Points d'accès de moins en moins présents dans les quartiers
- ✖ Delais de prise en charge des problématiques (CMP, CMPP, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens)

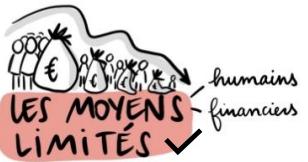


- ✖ Manque de professionnels de santé (attente, mobilité nécessaire...)

- ✖ Manque important d'orthophonistes et de psychiatres/psychologues

- ✖ Problématique de l'accueil dans les structures (prise de RDV, suivi...)

- ✖ Rendre attractive l'installation des professionnels de santé



- ✖ Désengagement de l'ARS et autres
- ✖ Moyens limités des services de prévention
- ✖ Actions pas toujours adaptées aux besoins et profils (problématique des AAP)
- ✖ Accompagnement des populations sur les dossiers
- ✖ Dépistages des troubles cognitifs

LES FREINS CULTURELS

- ✖ Mobilité des habitants
- ✖ Illlectronisme
- ✖ Blocage sur les questions psychologiques/santé mentale



- ✖ Freins culturels femmes-médecins

- ✖ Soins des enfants mais pas des mères

- ✖ Mobilisation du public jeune notamment

- ✖ Développement des thèses anti-vaccins

CERTAINS MODES DE FAIRE

- ✖ Communication sur l'existant, personnes-relais

- ✖ Communication pas adaptée, fracture numérique



- ✖ Conférences sur la santé

- ✖ Actions dans les structures municipales

- ✖ Coordination et transversalité difficiles

Les porteurs d'actions dans les quartiers : « Ce qui nous freine... »

Les freins culturels à l'accès aux soins :

- Rumeurs médicales et *fake news* : vaccins, traitement du diabète etc...
- Freins collectifs, individuels et psychiques à la mobilité
- Tabous et stigmatisations persistants autour de la santé mentale et des addictions
- Peur de la maladie
- Refus de certains habitants que quiconque « se mêle » de leur santé ou de celle de leur proches

La faiblesse des partenariats locaux :

- Mauvaise connaissance des médecins spécialistes et des travailleurs sociaux de l'offre de soins locale existante
- Difficultés de (ré)orientation des publics entre professionnels de santé et travailleurs sociaux
- Appels à projets non adaptés aux réalités de terrain
- Répartition inégale de l'offre de soins sur la MEL et « maillage percé » même pour les équipes mobiles
- Manque d'actions ciblées vers les quartiers prioritaires
- Manque de continuité dans les actions
- Manque de réactivité des partenaires dans les réponses et mises en œuvre d'actions : ralentissement du travail dans l'urgence

Certains modes de faire :

- Refus persistants de prise en charge de patients bénéficiaires de la CMU ou d'orientation de la CPAM (aime tes dents) et absence de signalements de ces refus de prise en charge illégaux
- Manque de confidentialité et d'intimité : commérages, manque de formation de certains travailleurs sociaux...

L'OFFRE DE SOINS

- ✖ Points d'accès de moins en moins présents dans les quartiers
- ✖ Délais de prise en charge des problématiques (CMF, CMPP, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens)



- ✖ Manque de professionnels de santé (attente, mobilité nécessaire...)

- ✖ Manque important d'orthophonistes et de psychiatres/psychologues

- ✖ Problématique de l'accueil dans les structures (prise de RDV, suivi...)

- ✖ Rendre attractive l'installation des professionnels de santé



- ✖ Désengagement de l'ARS et autres

- ✖ Moyens limités des services de prévention

- ✖ Actions pas toujours adaptées aux besoins et profils (problématique des AAP)

- ✖ Accompagnement des populations sur les dossiers

- ✖ Dépistages des troubles cognitifs

LES FREINS CULTURELS

- ✖ Mobilité des habitants, Illectronisme
- ✖ Blocage sur les questions psychologiques/santé mentale



- ✖ Freins culturels femmes-médecins

- ✖ Soins des enfants mais pas des mères

- ✖ Mobilisation du public jeune notamment

- ✖ Développement des thèses anti-vaccins

CERTAINS MODES DE FAIRE

- ✖ Communication sur l'existant, personnes-relais

- ✖ Communication pas adaptée, fracture numérique



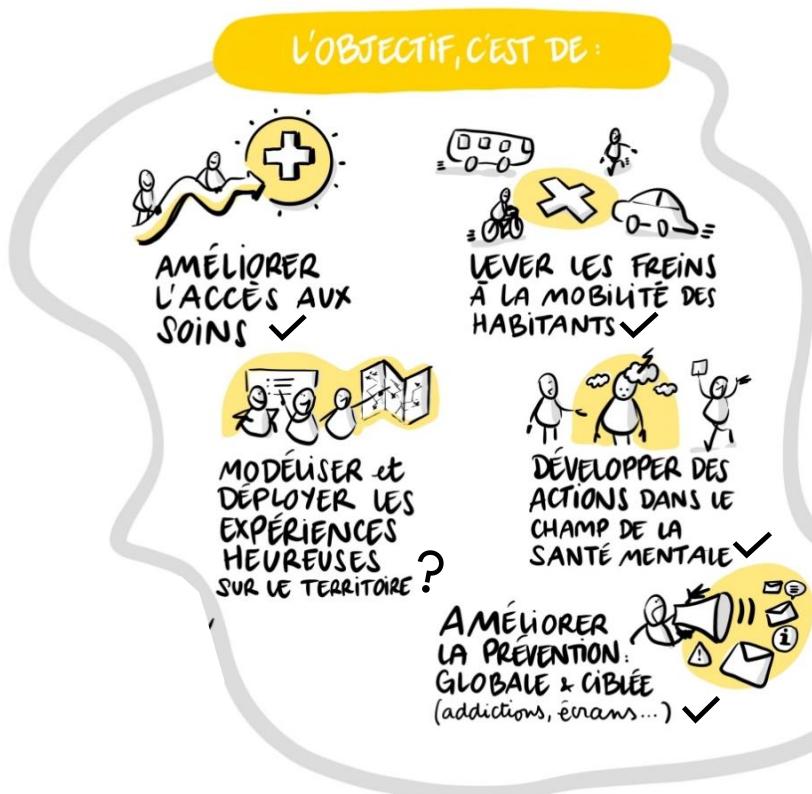
- ✖ Actions dans les structures municipales

- ✖ Coordination et transversalité difficiles

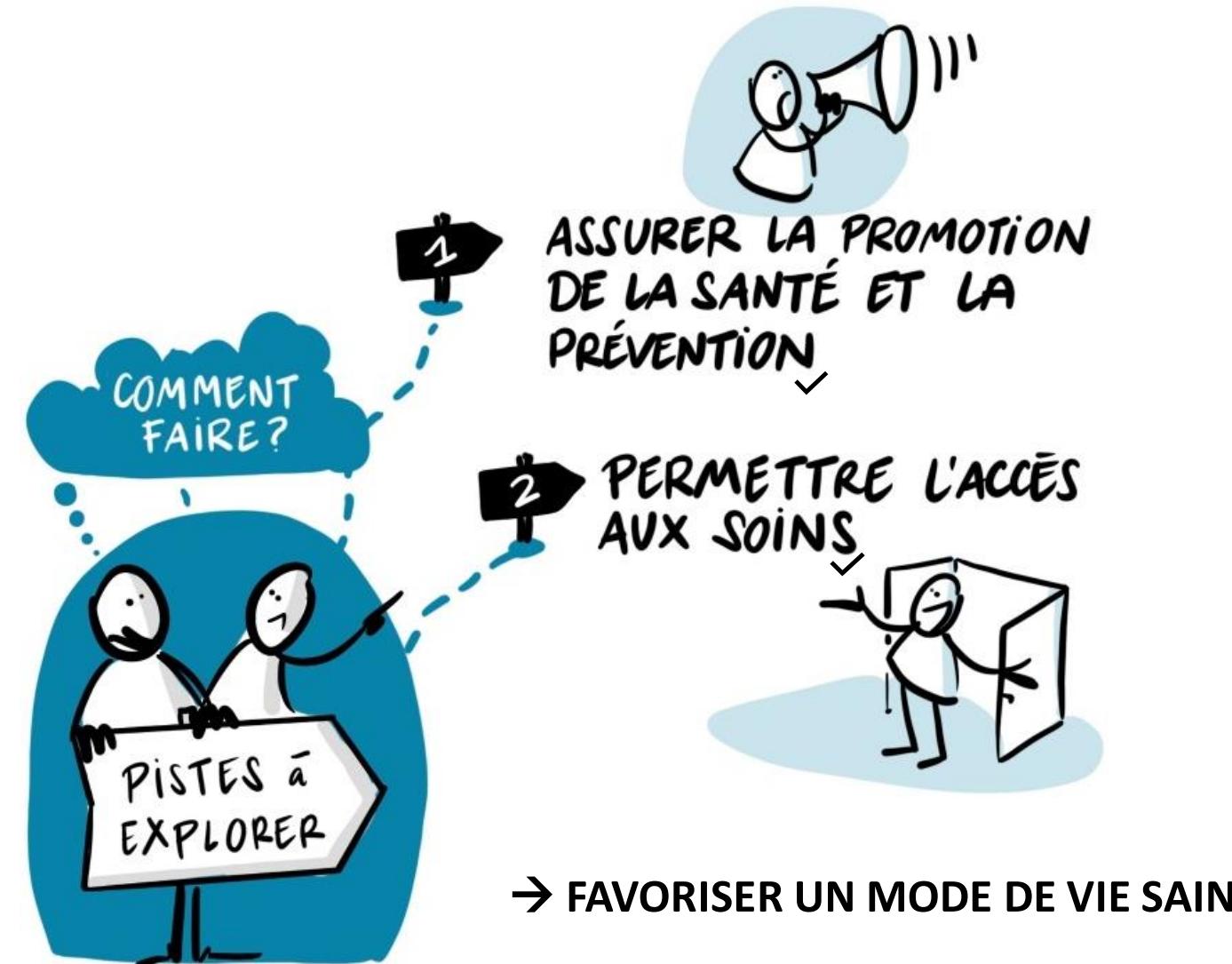


Pour le futur Contrat de ville : « Quels objectifs à poursuivre ? »

- **Développer et remailler l'offre de soins** : attirer des professionnels de santé, fournir des moyens financiers conséquents...
- **Améliorer la prévention globale et ciblée** : bien manger, vie affective et sexuelle, précarité menstruelle, troubles mentaux, addictions, dépistages des cancers...
- **Améliorer l'accès aux soins** : rendre visible et lisible l'offre existante, recréer le lien de confiance entre habitants et structures institutionnelles et de santé, requalifier l'urgence des prises en charge et la réactivité partenariale, mieux coordonner la délivrance et le suivi des soins...
- **Lever les freins à la mobilité des habitants**
- **Modéliser et déployer des expériences heureuses sur le territoire** : travailler la santé avec l'ensemble des acteurs du territoire et des services métropolitains...
- **Développer des actions dans le champs de la santé mentale** : lutter contre la stigmatisation des personnes atteintes de troubles mentaux, développer les lieux et temps de parole et d'écoute...

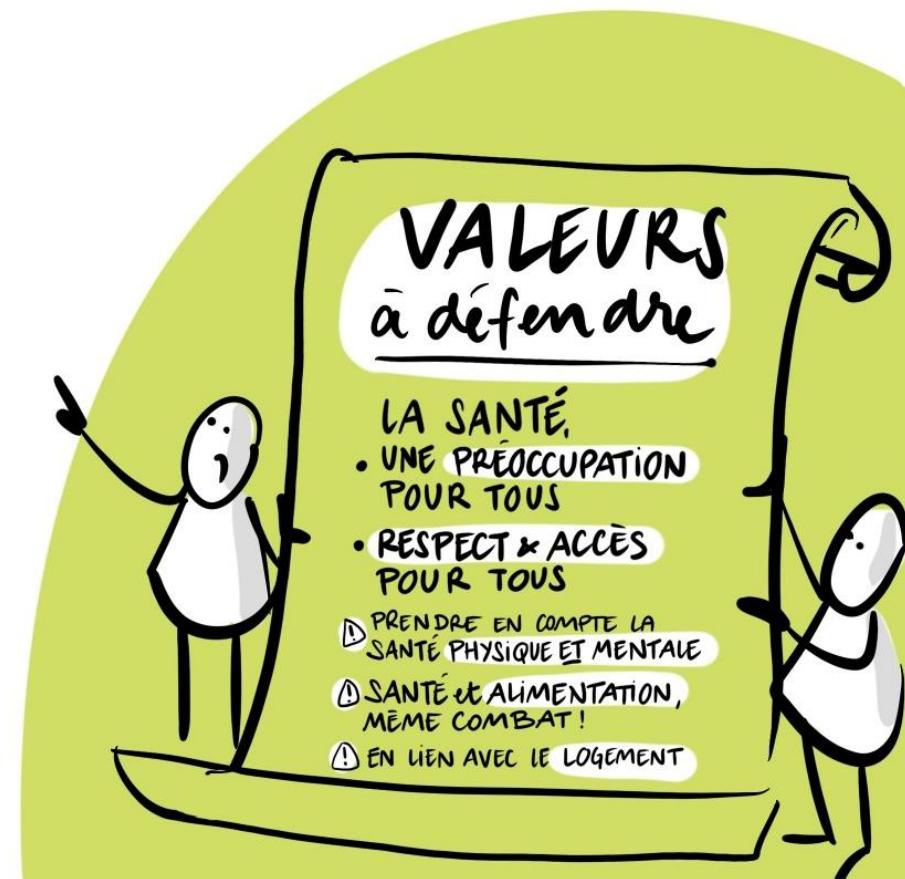


Pour le futur Contrat de ville : « Quelles pistes à explorer ? »



Pour le futur Contrat de ville : « Quelles valeurs à défendre ? »

ALLER VERS
PROXIMITÉ
RECOURS ET ACCÈS AUX
DROITS ET AUX SOINS
DROIT À L'INTIMITÉ
SECRET PROFESSIONNEL
RESPECT DE LA DIGNITÉ



Temps#2 : « Les actions qui marchent dans les quartiers : quels exemples ? »

Actions phares et bonnes pratiques

Assurer la promotion de la santé et la prévention :

- Ambassadeurs santé et habitants relais
- Médiateurs santé
- Campagnes de prévention
- Cycle de sensibilisation et d'initiation à l'école
- Ateliers de sensibilisation : addictions (notamment protoxyde d'azote), identité sexuelle, parentalité, santé féminine...
- Bilans de santé et actions de dépistage
- Formations : premiers secours, handicap, nutrition....
- Communication des médias locaux
- Groupes de parole : cafés des parents, cafés débats...
- Espaces ressources
- Réunions d'informations
- Parcours du cœur

Favoriser un mode de vie sain :

- Activités sportives accessibles : pass'sport, sport dans la rue, parcours santé...
- Activités de loisirs accessibles : marche, méditation/relaxation, danse corporelle, théâtre...
- Aide alimentaire, repas et collations en milieu scolaire, épiceries solidaires et groupements d'achat alimentaire
- Aide à domicile : hygiène et soins
- Ateliers cuisine et nutrition / alimentation et santé
- Semaine du goût
- Jardins partagés
- Activités nature
- Ateliers socio-esthétique et balnéothérapie

Listes exhaustive des actions recensées disponible sur le tableau en annexe

Améliorer la coordination des acteurs locaux autour de la santé :

- CPTS
- CLSM
- Guides des ressources médicales
- Pôles ressources santé
- Formations mutualisées : clubs de prévention, travailleurs sociaux
- Séminaire inter-acteurs
- Partenariats ville – centres médicaux
- Chaîne de signalement des personnes en situation de dépendance

Permettre l'accès aux soins :

- CMU et mutuelles solidaires municipales
- Aller vers : psychologues de rue et médiateurs santé...
- Accompagnement administratif : assistance sociale, écrivain public...
- Accompagnement à la mobilité : centres sociaux, associations...
- Accompagnement vers les professionnels de santé : médiateurs santé...
- Espace écoute santé / écoute orientation
- Planning familial
- Permanences psy et séances psy gratuites
- Permanences santé itinérantes et discrètes
- Médecines douces et parallèles
- Art thérapie

Temps#3 : « Nos propositions pour l'avenir de nos quartiers »

Développer et remailler l'offre de soins :

- Attirer des professionnels de santé sur le territoire : loyers modérés, avantages...
- Renforcer la présence des professionnels de santé en milieu scolaire
- Fournir des moyens financiers conséquents dédiés à la santé
- Revaloriser les médecines douces

♥ Développer la concertation des citoyens sur l'offre de santé : diagnostics habitants, comités citoyens dans les structures de soins...

♥ Travailler la mise en réseau des acteurs du social et de la santé autour de projets commun en santé et d'instances de rencontres locales et intercommunales dédiées

- Travailler la mise en complémentarité des actions
- Créer des cellules de veille sociale

Améliorer la connaissance de l'offre de santé des professionnels et des habitants :

- Renforcer la communication et la vulgarisation sur l'offre de santé : qui fait quoi ?
- Développer la litteration et le FALC en santé pour rendre plus accessibles les messages en santé à destination des habitants
- Créer un annuaire de l'existant et des newsletters l'actualisant régulièrement à destination des acteurs sociaux et de la santé
- Relancer les formations de Soins aux Professionnels de Santé (SPS) et formations mutualisées aux travailleurs sociaux
- Simplifier les démarches administratives et renforcer l'accompagnement dans l'accès aux droits

Améliorer la prévention globale :

- Instituer un quota d'heure de prévention aux habitants et acteurs locaux à réaliser dans les cursus des étudiants en santé
- Renforcer la prévention ciblée autour du bien manger, de l'activité physique, de la vie affective et sexuelle, de la précarité menstruelle, des troubles mentaux, des addictions, des dépistages des cancers...
- Renforcer les accompagnements à l'école à destination des enfants et des jeunes
- Développer la prévention précoce et le soutien à la parentalité (1000 premiers jours)

Lever les freins à la mobilité des habitants :

♥ Aller vers les habitants plus régulièrement

- Développer les permanences de proximité dédiés aux soins dans les structures identifiées des quartiers

♥ S'appuyer davantage sur les médiateurs et ambassadeurs de santé présents dans les quartiers (formation et posture à travailler en amont)

- Rendre plus polyvalent les services mobiles : don du sang, mamobus, information sur les maladies chroniques...
- Développer les permanences de médecins dans les structures sportives



Temps#3 : « Nos propositions pour l'avenir de nos quartiers »

Favoriser un mode de vie sain :

- ♥ Développer l'aide alimentaire : tarifs solidaires à la cantine, épicerie solidaires, repas au CLSH...
 - Favoriser l'accès à l'activité physique : développement et sécurisation des mobilités douces, sports dans la ville, accès aux activités sportives...
- ♥ Favoriser l'accès aux activités de loisirs et temps de convivialité
 - Renforcer l'accompagnement à l'appropriation du logement et à la rénovation de logements
 - Renforcer les contrôles et l'information sur la qualité de l'eau et la qualité de l'air
- ♥ Verdir les quartier, créer des espaces de nature et améliorer le cadre de vie avec les habitants
 - Développer les espaces sans tabac



Améliorer l'accès aux soins :

- ♥ Recréer le lien de confiance entre habitants et structures institutionnelles et de santé, notamment par la formation des hôtes d'accueil et personnes au contact direct des usagers (s'inspirer des maisons de services au public)
- ♥ Former les travailleurs sociaux à la discréetion médicale, notamment en santé mentale
 - Requalifier l'urgence des prises en charge et la réactivité partenariale
- ♥ Essaimer des coordinateurs de parcours de soins : soins à domicile, temps, logistique...
 - Développer l'accompagnement dans les parcours de soins : orientation, suivi
 - Développer les permanences locales en gynécologie, sexologie et prévention menstruelle à destination des femmes
- ♥ Appuyer la pair-aidance : formation, facilitation dans le recours...

Développer des actions dans le champs de la santé mentale :

- ♥ Renforcer la lutte contre la stigmatisation des personnes atteintes de troubles mentaux et améliorer le recours en santé mentale
- ♥ Pérenniser et développer les postes et l'appui aux psychologues de rue
 - Poursuivre la distribution de séances gratuites chez le psy
 - Réduire les délais d'accès aux soins psychologiques
- ♥ Former les travailleurs sociaux au repérage des troubles psy et à l'anonymisation de l'accompagnement en santé mentale
 - Développer l'offre d'accompagnement psychologique dans les structures pluri-thématiques
- ♥ Développer et coordonner les activités psychosociales : gestion du stress, sophrologie... (chargé de mission, parcours dès la maternelle...)
 - Développer les lieux et temps de parole et d'écoute
 - Renforcer l'accompagnement continu des personnes en sortie de centres d'addictologie
 - Développer les Plateforme de coordination et d'orientation (PCO)
 - Créer un appel à projet dédié à la souffrance psychologique